



Beauvais, mardi 24 novembre 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Le Conseil général de l'Oise, partenaire 100% utile pour les communes** **Pose de 1ère pierre du nouveau groupe scolaire de Rainvillers**

**Mercredi 24 novembre à 11h**  
**1, rue de l'Eglise - Rainvillers**

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Claude Gewerc, Président du Conseil régional de Picardie, Monsieur Nicolas Desforges, Préfet de l'Oise et Caroline Cayeux, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, poseront la première pierre du nouveau groupe scolaire de Rainvillers le mercredi 24 novembre 2010.

### **> Le Conseil général accompagne au quotidien les familles et les associations**

Le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire à Rainvillers, s'inscrit dans la volonté du Conseil général d'aider à l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes enfants et au développement des associations, au sein d'équipements de proximité.

Le projet de la ville de Rainvillers, répondant de manière concrète à la thématique de la jeunesse, et apportant de nouveaux services de proximité, a reçu l'accompagnement financier du Conseil général de l'Oise (912.860 € sur un montant total de 2.340.674 €).

### **> Le Département, un partenaire 100 % utile**

Depuis 2004, le département est un partenaire important de la commune de Rainvillers : près de 1 million d'euros lui ont été octroyés afin de soutenir l'amélioration du cadre de vie de la population (participation à des aménagements de voirie, construction de logements sociaux...).

### **> Le Département, un soutien décisif à l'économie locale**

En 6 ans, le département a aidé à hauteur de 12 millions d'euros au développement de projets locaux dans le canton d'Auneuil dans le cadre de l'aide aux communes.

L'opération menée à Rainvillers a été menée par la SAO (Société d'aménagement de l'Oise) ; sur les 13 entreprises retenues, 12 sont isariennes.

### **> Le Conseil général, un partenaire des actions en faveur de la jeunesse**

Le Département, dans le cadre de sa politique dédiée à la réussite des jeunes s'attache à répondre à chacun des besoins exprimés par les enfants et leurs familles au fil de la vie; qu'il s'agisse de la petite enfance (6907 assistantes maternelles agréées, 10000 sièges bébés distribués depuis octobre 2007...) de l'éducation (dispositif Ordi 60), ou des transports scolaires gratuits ( 53 500 élèves transportés chaque jour par le Conseil général),



LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OISE

**Créée à l'initiative du Conseil général, la SAO a vocation à mener des opérations d'aménagement et d'équipement publics pour le compte des collectivités qui en sont actionnaires, via une convention.**

Elle peut par exemple mener :

- -> des aménagements de zones d'activités artisanales, commerciales ou industrielles ainsi que de logements au moyen de ZAC ou de lotissement,
- -> la construction et l'aménagement de bâtiments publics,
- -> des actions liées au développement touristique et à la protection de l'environnement,
- -> des opérations de rénovation urbaine,
- -> la résorption de friches industrielles,
- -> la réalisation d'équipements publics,
- -> des études de faisabilité préalables concernant ces domaines d'activités.

**Soit un volume d'affaires actuel de 70 M€, au service des communes de l'Oise.**